



Problème de boîte-aux-lettres

Par **ALFA1963**, le **07/03/2012** à **16:28**

Bonjour, j'ai reçu aujourd'hui par RAR une lettre du gérant m'invitant à retirer de ma boîte-aux-lettres 2 noms y figurant: celui de mon petit-fils (8 ans) pour lequel je reçois une revue, et celui de mon entreprise domiciliée chez moi lors de sa fondation AVEC l'autorisation du propriétaire, mais qui a changé de domicile depuis. J'ai besoin que ces deux noms restent sur ma boîte-aux-lettres car il arrive encore que j'y reçoive des courriers pro, et j'y reçois la revue BAYARD Presse de mon petit fils que je garde chaque WE.

En fait, le gérant me suspecte de collocation illégale et de domiciliation non autorisée. Quels sont mes droits? Quels sont mes devoirs? Où s'arrêtent les droits du gérant concernant ce qui est inscrit sur ma boîte-aux-lettres?

Par avance, merci pour votre/vos réponses et conseils.